



HAL
open science

Sommes-nous tous des psychologues ? Être (ou ne pas être) psychologue dans le second degré

Kevin La Mantia, Nadine Demogeot

► **To cite this version:**

Kevin La Mantia, Nadine Demogeot. Sommes-nous tous des psychologues ? Être (ou ne pas être) psychologue dans le second degré. *Psychologie et Education*, 2022, 3, pp.55-68. hal-04322239

HAL Id: hal-04322239

<https://hal.science/hal-04322239>

Submitted on 28 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Sommes-nous tous des psychologues ?
Être (ou ne pas être) psychologue dans le second degré**

**Are we all psychologists?
To be (or not to be) a psychologist in secondary education**

Kévin LA MANTIA

Psychologue de l'Éducation nationale

KEVIN.LA-MANTIA@AC-NANCY-METZ.FR

06 37 37 68 63 - 10 rue des 3 cantons 57530 Raville

Nadine DEMOGEOT

Maître de Conférences en Psychologie clinique - Psychologue

Université de Lorraine / INSPE - Laboratoire Interpsy UR 4432

NADINE.DEMOGEOT@UNIV-LORRAINE.FR

RESUME

La création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale en 2017, résultat d'une longue évolution historique, a soulevé et soulève encore de nombreuses interrogations au sein de la profession et du système éducatif. Ceci est d'autant plus prononcé dans le second degré, où la dénomination de la profession a fréquemment évolué et les missions ont régulièrement été enrichies. L'identité professionnelle des conseillers d'orientation devenus psychologues tend à changer et remet en question différents aspects de leur vie professionnelle. En y associant les représentations sociales concernant la profession de psychologue, notre rôle devient difficilement appréhendable pour les élèves, les familles et nos collaborateurs. Dans ce contexte, il nous paraît important de communiquer sur nos tâches, afin de permettre une meilleure identification au sein de nos établissements scolaires, et des sollicitations plus pertinentes convoquant l'éventail de nos missions de la part des équipes éducatives.

ABSTRACT

The creation of the single corps of National Education psychologists in 2017, outcome of a long historical evolution, has raised and still raises many questions within the profession and the educational system. This is all the more pronounced in the secondary education, where the name of the profession has frequently changed and the missions have been regularly extended. The professional identity of guidance counselors-turned-psychologists may have evolved and challenged different aspects of their professional life. By associating the social representations regarding the profession of psychologist, the understanding of our role becomes difficult to grasp by students, families and our collaborators. In this context, it seems important to us to communicate on our tasks, in order to allow a better identification within

our schools, and more relevant requests covering the range of our missions from the educational teams.

MOTS-CLES

Psychologue de l'Éducation nationale - Enseignement du second degré - Représentations sociales - Identité professionnelle - Transitions professionnelles

KEYWORDS

National education psychologist - Secondary education - Social representations - Professional identity - Professional transitions

CONTEXTE

Les propos que nous développons et dont nous rendons partiellement compte dans le présent article sont issus de notre Écrit Professionnel Réflexif (EPR)¹ et s'inscrivent dans un travail réalisé lors de notre formation de psychologue de l'Éducation nationale à l'Institut National du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Nancy-Metz. Nos réflexions sont nées à la fois d'observations et d'investigations de terrain ainsi que d'un souci permanent d'interroger les dimensions historiques et théoriques concernant les évolutions du métier de psychologue de l'Éducation nationale, notamment dans le 2nd degré. Fort d'une expérience de plusieurs années d'exercice dans cinq Centres d'Information et d'Orientation distincts et d'une collaboration auprès d'une soixantaine de collègues, une problématique centrale semblait s'imposer de façon récurrente dans le propre corps des psychologues de l'Éducation nationale dans le secondaire : comment nous définir et nous saisir de notre identité professionnelle afin d'affirmer davantage notre expertise de psychologue à l'ensemble de la communauté éducative ? En outre, ces interrogations ont été renforcées par la crise sanitaire : les psychologues ont pu être sollicités (ou non) par leurs établissements pour l'accompagnement psychologique des élèves et des équipes, et ont décidé d'investir (ou non) ces missions, en répondant à la demande ou en étant force de proposition.

C'est en référence à l'ouvrage « Sommes-nous tous des psychologues ? » de Leyens et Scaillet (2018) que nous avons tiré le fil rouge des réflexions que nous présentons ici en tentant de montrer l'importance du processus général de représentations, de catégorisations et de stéréotypes et la nécessité de ne pas nous laisser définir par l'ensemble de ces comportements.

¹ L'EPR : écrit rédigé dans le cadre de la formation des psychologues de l'Éducation nationale du 1^{er} degré (EDA) et du 2nd degré (EDO) au centre de formation de Nancy-Maxéville. Le psychologue fonctionnaire stagiaire réalise un écrit professionnel réflexif autour d'une problématique professionnelle associée à des connaissances théoriques et enrichi par la pratique professionnelle. Cet écrit participe à l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions de Psychologue de l'Éducation nationale avec mention de la spécialité. Le psychologue stagiaire bénéficie d'un encadrement double : tuteur universitaire et tuteur terrain professionnel.

INTRODUCTION

La création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale (Ministère de l'Éducation Nationale, Bulletin Officiel, 2017), résultat d'une longue évolution historique, a soulevé et soulève encore de nombreuses interrogations au sein de la profession, notamment pour la spécialité « Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » (EDO). Espérée pour les uns et source d'inquiétude pour d'autres, cette transition marque un tournant en ce qui concerne l'identité professionnelle de chacun, aussi bien sur sa dimension individuelle (ce que je veux être) que collective (ce que l'on dit que je suis). Stabiliser et affirmer son identité professionnelle au regard des nombreuses transitions qu'a connues la profession n'est pas chose aisée. Cette identité, déjà confuse pour le professionnel lui-même, se trouve confrontée aux représentations que se font ses collaborateurs sur son rôle de psychologue, encore mal défini et stéréotypé, notamment au sein de l'Éducation nationale, du fait de la prépondérance de son ancrage institutionnel.

Différents questionnements émergent sur notre rôle, nos missions et nos pratiques de psychologue, en premier lieu au sein de notre propre corps, mais également de la part de la communauté éducative. Dans ce contexte, il n'est pas aisé de placer notre expertise de psychologue en établissements scolaires où dans les faits, l'infirmier et l'assistant de service social ont depuis longtemps investi certains de nos champs d'intervention.

Cette problématique est davantage spécifique aux psychologues intervenant dans le second degré, du fait d'un changement plus radical de dénomination (comparativement à nos collègues du premier degré), et par la trajectoire particulière de la profession amenant aujourd'hui le groupe professionnel à disposer de profils très variés.

1. ÉVOLUTION DU METIER ET HISTORIQUE DE LA PROFESSION EN FRANCE

Depuis le début du siècle dernier, la profession n'a cessé de se transformer et l'identité professionnelle qui lui est associée a régulièrement été bouleversée. De l'orienteur au psychologue de l'Éducation nationale en passant par le conseiller d'orientation - psychologue, l'histoire du métier est riche et complexe et permet de mieux appréhender les différentes crises identitaires qui l'ont traversée. On peut distinguer différentes périodes-clés dans l'histoire de la profession.

L'ORIENTATION EN FRANCE AU XX^{ÈME} SIECLE : UNE VALSE A TROIS TEMPS

Située il y a une centaine d'années, nous trouvons tout d'abord la période de l'orientation professionnelle (1920 - 1940). Elle répond à la préoccupation sociale de donner aux jeunes les postes qui correspondent le mieux à leurs aptitudes. Cette période, qui maintient l'orientation à la périphérie de l'école, voit notamment naître dans les années 1920 les offices d'orientation professionnelle et l'institut national d'orientation professionnelle.

Des années 1950 à la fin des années 1970, la préoccupation principale est la régulation des flux à l'intérieur de l'école. Ainsi, les conseillers d'orientation sont intégrés à l'Éducation nationale en 1951 et les centres publics d'orientation professionnelle sont créés quelques années plus tard, en 1955. En 1960, une nouvelle dénomination apparaît : le conseiller d'orientation devient conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, s'inscrivant dans une

démarche rationnelle afin de gérer les flux d'élèves. En 1971, un décret transforme les centres d'orientation scolaire et professionnelle en Centres d'Information et d'Orientation (CIO). Ainsi, la place de l'information, vue comme une composante indispensable à l'orientation, est mise en avant et se trouve renforcée par la création de l'ONISEP, l'office national d'information sur les enseignements et les professions, un an auparavant (Ouvrier- Bonnaz, 2007).

Amorcée dans les années 1970, on constate une transition d'une conception scientifique à une conception éducative de l'orientation. La loi d'orientation sur l'éducation promulguée en 1989 peut être considérée comme l'un des éléments fondateurs de cette période. Cette loi, qui met en avant le droit au conseil en orientation et à l'information, donne une place centrale à l'élève dans le choix de ses projets d'avenir. Deux ans plus tard, une nouvelle appellation vient troquer les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle par les conseillers d'orientation - psychologues, et marque alors un tournant dans l'histoire de la profession. L'attribution du titre de psychologue à ces professionnels, en 1993, témoigne d'une prise de conscience de l'importance de la dimension psychologique dans le processus d'orientation.

VERS UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE GLOBALE ?

Dans un contexte où le système éducatif rencontre une augmentation de jeunes en rupture scolaire (Bernard, 2014), la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République est promulguée en 2013, avec pour objectif de « réduire les inégalités » et de « favoriser la réussite de tous ». On y retrouve plusieurs grands principes : la lutte contre le décrochage, le renforcement de l'éducation prioritaire et l'amélioration du climat scolaire. Face à l'intérêt grandissant pour ces problématiques, les pratiques et la place du conseiller d'orientation - psychologue se trouvent confortées et évoluent. Son rôle de psychologue est davantage invoqué par les équipes éducatives et de nouvelles demandes émergent concernant des problématiques comportementales individuelles ou collectives, souvent à l'origine de difficultés d'orientation (Bellier & Caroff, 2017).

Afin de « mieux accompagner chaque élève tout au long de son parcours scolaire » et d'instaurer un « climat scolaire serein dans les établissements en faisant de la psychologie de l'éducation un des leviers au service de cette ambition », le corps unique des psychologues de l'Éducation nationale est créé à la fin des années 2010 (décret du 1^{er} février 2017). L'objectif est de prendre en considération « l'expression de mal-être, de difficultés personnelles [...] qui constituent de réels obstacles à leur épanouissement personnel et donc à leur réussite » (Ministère de l'Éducation nationale, 2017). Concernant les missions spécifiques à la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (circulaire du 28 avril 2017), les missions d'orientation et d'information apparaissent, mais celles-ci s'exercent parallèlement à des missions davantage ciblées sur le « développement psychologique » et « l'investissement scolaire » pour éviter toute forme de « rupture ».

Plus récemment, la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et la circulaire relative au rôle du professeur principal viennent alléger les responsabilités du psychologue de l'Éducation nationale concernant l'orientation des élèves, notamment sur sa partie informationnelle. Dès lors, les activités relatives à l'accompagnement des élèves en

difficulté, avec toute la diversité que comprend cette locution, peuvent être davantage investies.

Ce bref historique permet de constater que le métier de psychologue de l'Éducation nationale est le résultat d'une longue évolution. On perçoit un changement de paradigme, avec le passage d'une focalisation sur les pratiques d'orientation à une polarisation autour de l'individu. La dénomination de la profession ayant fréquemment évolué et les missions ayant été régulièrement enrichies, l'identité professionnelle peut se trouver impactée. L'imaginaire véhiculé par la profession, devenue hétéroclite, rend la compréhension de notre rôle difficile à saisir par nos collaborateurs.

2. DU CONSEILLER D'ORIENTATION AU PSYCHOLOGUE DE L'EN : EN QUÊTE D'IDENTITÉ(S)

Les professionnels exerçant ce métier aujourd'hui peuvent avoir connu deux voire trois dénominations différentes : conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, conseiller d'orientation - psychologue et psychologue de l'Éducation nationale. Ces différentes transitions, pouvant être perçues comme une opportunité ou une contrainte par les agents, impactent nécessairement l'identité professionnelle de chacun.

TRANSITIONS : L'IMPORTANCE DE L'INTENTION

Différente de la notion de changement, qui relève de processus externes, le concept de transition repose principalement sur des processus internes à l'individu. Une transition peut être définie comme « un espace / temps de passage inscrit au cœur d'un changement, assumé ou non, abouti ou non, et qui nécessite de l'individu la mise en œuvre de stratégies d'adaptation pour mieux gérer les éléments de rupture » (Balleux & Perez-Roux, 2013, p. 102). Les transitions peuvent être classées en deux catégories, selon leur type. La première consiste à s'inscrire intentionnellement dans un processus de changement : la transition est alors désirée et envisagée comme une opportunité. La seconde est engendrée par des événements extérieurs qui produisent le changement : la transition est dans ce cas contrainte (Perez-Roux, 2014), et correspond aux transitions qu'ont connues les personnels d'orientation aujourd'hui psychologues.

Les transitions professionnelles interrogent la capacité des personnels à investir de nouveaux espaces et développer de nouvelles compétences pour répondre aux attentes de l'institution, tout en restant en cohérence avec eux-mêmes. Ainsi, l'implication professionnelle va dépendre du « sens que les individus donnent à leurs conduites, en fonction des repères qui les guident, et selon le sentiment qu'ils ont de contrôler leurs activités professionnelles » (Perez-Roux, 2016). On comprend ainsi que les différentes transitions qui ont été imposées aux professionnels ces dernières décennies ont demandé une capacité d'adaptation forte au regard des nouvelles activités et changement(s) de dénomination, « le changement de normes, de modèles, de terminologie » pouvant provoquer « une déstabilisation des repères » (Dubar, 2000). Précisons qu'une transition contrainte peut être chaleureusement accueillie par certains professionnels, ce qui est le cas des conseillers d'orientation - psychologues souhaitant mettre en avant leur rôle de psychologue et voulant

enrichir leurs missions (prendre en charge la souffrance psychologique des élèves, les situations de crise, etc.).

UNE IDENTITE PROFESSIONNELLE EN PERPETUELLE (RE)CONSTRUCTION

La mutation de la profession ayant entraîné de nombreuses transitions au fil des ans, l'identité professionnelle des conseillers devenus psychologues a pu évoluer et remettre en question différents aspects de leur vie professionnelle, comme la façon dont ils se perçoivent et dont ils s'imaginent être perçus par leurs collaborateurs.

L'identité professionnelle permet d'intégrer et de maintenir, au cours d'une carrière, une cohérence et une continuité [...] et disposer constamment de la capacité de construire de nouvelles formes » (Tap, Roudès & Antunes, 2013, p. 398). Cette notion paraît donc importante pour les psychologues ex-conseillers d'orientation au regard des transitions vécues. Les professionnels cherchent à donner du sens à leurs activités à travers leur identité professionnelle, en prenant en compte l'interaction entre des composantes internes, tels que les connaissances et les référentiels théoriques, les valeurs, les compétences, la déontologie et l'éthique, et des composantes externes, tels que la nature du travail, l'organisation du travail, et les objectifs qui leur sont assignés (Caza & Creary, 2016 ; Clot, 2004).

Selon les auteurs (Dutton, Roberts & Bednar, 2010), l'identité professionnelle réunit trois éléments : l'expérience subjective de travail, le sens qui lui est attribué, et l'ensemble des caractéristiques attachées à un individu dans un contexte de travail. Plus précisément, l'identité professionnelle serait le croisement entre l'identité individuelle et l'identité collective (Dubar, 2015). C'est dans un mouvement entre ces deux dimensions que le psychologue forge son identité professionnelle : une dimension individuelle incluant les valeurs, les expériences personnelles, les compétences, les traits de personnalité et le sentiment d'efficacité personnelle (« ce que je veux être ») ; et une dimension collective comprenant le contexte socio-politique, la reconnaissance sociale et la communauté professionnelle (« ce qu'on dit que je suis »). Voilà qui génère nombre de difficultés pour les professionnels aujourd'hui psychologues de l'Éducation nationale. En effet, les changements ayant été imposés, tous les personnels ne se retrouvent pas dans cette nouvelle dénomination et dans l'organisation des activités sur le terrain (dimension individuelle). De plus, le flou persiste pour leurs collaborateurs concernant leur rôle, entre « simple » conseiller d'orientation et psychologue « couteau suisse » (dimension collective).

L'identité professionnelle se construit et se reconstruit tout le long de la vie « en fonction de la demande et des représentations sociales prédominantes à un moment donné », mais aussi « en fonction de la manière dont les professionnels se perçoivent et se définissent » (Castro, 2020). Selon cette conception, deux types d'identités paraissent centrales : d'une part, l'identité narrative, qui représente le récit que le sujet se livre à lui-même et aux autres (Sfard & Prusak, 2004) ; d'autre part, l'identité transactionnelle, qui se réfère aux liens qu'entretient la personne avec son environnement professionnel (Dubar, 1992). Ces deux types d'identités vont influencer l'identité professionnelle mais également les représentations sociales de nos partenaires concernant les psychologues du second degré.

Pour mettre en relief sa position et ses spécificités au sein des équipes pluridisciplinaires dans lesquelles il intervient, le psychologue de l'Éducation nationale doit pouvoir tenir un discours sur soi précis et structuré. Cela dit, ce n'est pas chose aisée : le psychologue, au sens général, est « confronté aux croyances collectives à propos de son métier » (attitude passive, divan, hégémonie de la clinique, etc.) mais également responsable « de ne pas expliciter la diversité de ses missions [...] par économie cognitive pour soi ou pour les autres » (Mouret, 2020). Il est possible que le psychologue de l'Éducation nationale souhaitant communiquer sur sa dénomination se retrouve face à des croyances similaires, qui viendront se conjuguer à celles concernant le « conseiller d'orientation ».

L'identité du psychologue de l'Éducation nationale est plurielle, au regard des évolutions de la profession et des transitions qui l'ont traversée. La façon dont il est perçu aura un impact sur son identité professionnelle et réciproquement, la manière dont chaque psychologue communique sur soi aura des répercussions sur les représentations sociales associées à la profession. Ces éléments viendront se combiner aux représentations déjà présentes concernant les psychologues, au sens générique du terme.

3. MOI, PSYCHOLOGUE : QUI SUIS-JE AUX YEUX DE L'AUTRE ?

Afin de mettre à l'épreuve ce questionnement, nous nous sommes référés au concept des représentations sociales, champ de recherche largement investi par les psychologues et les sociologues depuis plusieurs décennies (Durkheim, Moscovici, Herzlich, Doise, Abric, etc.). Les approches théoriques sont nombreuses et concernent un nombre important d'objets d'étude. Néanmoins, les publications scientifiques relatives aux représentations concernant les psychologues sont une denrée rare ; celles au sujet des psychologues de l'Éducation nationale du second degré sont, à notre connaissance, quasi-inexistantes à ce jour, certainement du fait de la récence de ce nouveau statut.

QUELQUES PRECISIONS SUR LES REPRESENTATIONS SOCIALES

Le concept de représentations sociales est difficile à cerner, principalement à cause de sa « position mixte au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques » (Moscovici, 1976). Différents auteurs ont tenté de définir les représentations sociales ; la définition de Jodelet permet de rendre compte de différentes dimensions qui leur sont associées : « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique, et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003).

Les représentations sociales fonctionnent comme un « système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social », déterminant également leurs comportements et leurs pratiques (Abric, 2011). Elles possèdent différentes fonctions (de savoir, d'orientation, justificatrice mais aussi identitaire, pour « situer les individus et les groupes dans un champ social »). L'auteur souligne que la fonction principale des représentations sociales est de rendre familier ce qui est inconnu : « l'individu effectue une opération de redéfinition afin de rendre l'objet plus compréhensible ».

Le psychologue est un objet social intrigant, d'autant plus complexe à analyser que la profession est pour le moins hétérogène : « la diversification des branches en psychologie s'est faite comme si chacune de ses branches était une entité à part entière [...] chacune a eu la tendance à vouloir représenter le métier et non pas une partie du métier, en développant un langage particulier, comme pour préserver une intimité garante de la différenciation » (Toliou, 2020). C'est ainsi que les psychologues se présentent selon leur branche (psychologue du travail, de la santé, clinicien, neuropsychologue, etc.) voire selon leur lieu d'exercice (psychologue de l'Éducation nationale...), ces éléments pouvant rendre la profession difficile à saisir pour nos collaborateurs.

PRENEZ PLACE SUR LE DIVAN...

Peu d'études existent concernant la manière dont le métier de psychologue est perçu de la part du grand public. Le fait que la profession soit « fractionnée, avec des secteurs d'interventions diversifiés et parfois contradictoires » rend cette perception d'autant plus nébuleuse (Le Bianic, 2013). En tant que corps professionnel, « les psychologues se marquent par le peu de structuration collective à faire valoir leurs compétences » (Schneider, 2014). Pour les psychologues appelés à parler de leur activité, s'ajoute la difficulté qu'ils « ont face à eux un objet mal défini et imprécis aussi bien du point de vue de l'expérience directe que de la régulation institutionnelle » (Palmonari & Zani, 2003). Le psychologue de l'Éducation nationale est, malgré tout, souvent le premier voire le seul psychologue que les élèves, les enseignants et les familles rencontreront, ce qui devrait le positionner en première ligne concernant les représentations de la profession.

Au regard des auteurs (Caillaud & Haas, 2017), les psychologues sont avant tout perçus comme des cliniciens et les références aux domaines de l'orientation professionnelle ou de la psychologie scolaire ne sont que peu (ou pas) citées. On peut invoquer le fait que cette perception soit le propre d'individus « naïfs », mais ces mêmes représentations se retrouvent également auprès des étudiants en psychologie. En effet, les représentations de ces étudiants montrent une hégémonie de la psychologie clinique, en première année, ce qui peut être compréhensible, mais également en troisième année de licence universitaire, ce qui est plus interpellant (Piermattéo, Amin, Richardot & Schoenenberger, 2018).

Une étude menée sur les représentations sociales concernant les psychologues a utilisé comme variable le fait d'avoir déjà consulté (ou non) un psychologue (Marchetti, Lafrogne & Schoenenberger, 2010). Les personnes ayant déjà consulté un psychologue présentent un discours orienté sur les méthodes et la sphère affective. Les personnes n'ayant jamais consulté un psychologue présentent, quant à elles, un discours orienté sur les motifs et les bénéfices potentiels de la consultation. Dans les deux cas, « la fonction des psychologues reste embrouillée, mystérieuse et sujette à préjugés ».

Des étudiants en master de psychologie ont mené une recherche en conservant cette même distinction (Adam & al., 2018). Pour les individus ayant rencontré un psychologue, celui-ci permettrait à la personne de parler, de l'aider à trouver ses propres solutions, à surmonter ses difficultés, à faire un travail sur soi. Pour les individus n'ayant jamais consulté de psychologues, celui-ci est associé à la folie et conseille, répond aux questions et trouve des solutions pour le patient, une différence subtile pour distinguer le professionnel soutenant de

l'omniscient. Ces auteurs (Adam & al., 2018) ont également mis en évidence que les connaissances des participants relatives à la profession sont majoritairement issues des films, séries, livres et médias, avec une absence de la profession dans le monde de l'entreprise ou de l'orientation professionnelle.

Ces représentations sont également alimentées par le brouillard lexical, pour le grand public, concernant le « psy ». Une enquête sur les représentations sociales des professionnels de la santé mentale illustre bien la confusion qui existe entre psychologue, psychiatre et psychanalyste (Estingoy, Boinot & Sauvade, 2012). Concernant les pratiques professionnelles, les participants, des étudiants en sciences, estiment que les psychanalystes (56%) effectuent plus de diagnostics du fonctionnement psychique de l'individu que les psychiatres (54%) ou les psychologues (42%). Le psychologue est principalement associé aux fonctions hospitalières, à la passation de questionnaires et de tests d'intelligence (ex-aequo avec les psychanalystes). Cette étude, qui met en évidence des clichés persistants, souligne enfin que les connaissances restent vagues, superficielles et confuses, et qu'il y a une grande nécessité à communiquer sur notre profession.

Ainsi, le psychologue semble plutôt perçu comme un clinicien exerçant à l'hôpital ou en libéral, dont le rôle est l'aide, l'écoute, l'accompagnement, et reste associé à certaines représentations caricaturales et tenaces. Quelles que soient les études menées, elles mettent en avant l'opacité et les confusions concernant la profession, alimentées par la vision proposée par différents médias. Tout porte à croire que le psychologue de l'Éducation nationale, à l'avenir, en souhaitant communiquer plus largement sur sa nouvelle dénomination, ne dérogera pas à la règle, d'autant plus au regard de l'évolution historique du métier et donc des profils hétérogènes constituant le groupe professionnel.

CONCLUSION

Dans ce contexte, il paraît ainsi important pour nous, psychologues, de communiquer sur notre rôle, auprès du grand public mais également de nos collaborateurs, pour faire connaître la diversité de nos pratiques et de nos lieux d'exercice. Concernant les psychologues de l'Éducation nationale, cela pourrait permettre une meilleure identification au sein de nos établissements scolaires, et des sollicitations plus pertinentes convoquant l'éventail de nos missions de la part des équipes, des élèves et des familles.

C'est également auprès des enseignants, principaux interlocuteurs des élèves et des familles, que nous avons à nous définir et à œuvrer, et ce, à double titre. D'une part, ces professionnels de l'éducation sont des vecteurs importants de notre image auprès des jeunes et de leurs parents ; d'autre part, les enseignants, davantage informés de notre travail et de nos missions pourraient nous solliciter de façon plus pertinente tant pour leurs élèves que pour eux-mêmes confrontés à une souffrance au travail et à une crise identitaire grandissantes (Zimmermann, 2016). Par conséquent, communiquer sur les représentations du psychologue au sein de l'Éducation nationale, en rappelant les spécificités de notre métier, conduirait ainsi à améliorer notre action d'accompagnement à la réussite de tous les élèves.

Notre profession, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est le produit de l'histoire de l'institution conjuguée à l'histoire du groupe professionnel (Lehner, 2020). Les cinq

années qui nous séparent de la création du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale ne sont pas suffisantes pour atténuer les décennies de prédominance du conseiller d'orientation. D'ailleurs, certaines communications officielles le confirment, en nous nommant encore les personnels d'orientation quand notre dénomination ne situe l'orientation qu'en troisième position, derrière l'éducation et le développement.

Il est probable que les stéréotypes nous concernant, entendus ici comme « les impressions que partage l'ensemble des membres d'un groupe à propos de l'ensemble des membres d'un autre groupe » (Leyens & Scaillet, 2018, p. 105), mêlent les représentations concernant le conseiller d'orientation et celles du psychologue, sans faire de lien relatif à cette transition. L'utilisation du vocable « PsyEN », largement employé, peut questionner sur l'opacité de ce terme et la probable volonté de la part des professionnels exerçant cette profession dans l'institution Éducation nationale, d'éviter, de contourner le signifiant trop direct, abrupt de psychologue, par manque d'identification ou par économie cognitive.

En continuant à nous appuyer sur les textes officiels, il nous revient d'être proactifs dans notre façon de nous définir et de communiquer sur notre rôle, qui est de permettre que se nouent, pour tous les élèves, rapports aux savoirs, développement psychologique et projection dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

ABRIC, J.C (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.

ADAM, C., TREGOMAIN, D., BOUDET, S., DUVAL, L., CAUPIN, S., GERVAIS, A., CLOUËT, M. & ISTANBULLU, L. (2018). *Le regard de la société sur le psychologue (mémoire de recherche non publié)*. École de psychologues praticiens. Paris, France.

BALLEUX, A., & PEREZ-ROUX, T. (2013). Autour des mots : « les transitions professionnelles ». *Recherche et formation*, 74, 101-114.

BERNARD, P.-Y. (2014). Le décrochage scolaire en France : usage du terme et transformation du problème scolaire, *Carrefours de l'éducation*, 37, 29-45. DOI 10.3917/cdle.037.0029.

BELLIER, J.P., & CAROFF, A. (2017). *La création du corps de psychologues de l'Éducation Nationale*. 66^{èmes} Journées Nationales d'Études de l'ACOP-F. Lyon, France.

CAILLAUD, S., & HAAS, V. (2017). Représentations croisées du rôle des psychologues dans le champ du handicap : les attentes des MDPH et les comptes rendus psychologiques. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 65(6), 350-359.

CASTRO, D. (2020). Les voies de construction de l'identité professionnelle des psychologues : une enquête nationale 15 ans après. *Le Journal des psychologues*, 377(5), 20-26.

CAZA, B. & CREAMY, S. (2016). *The Construction of Professional Identity*. Cornell University, SHA School.

CLOT, Y. (2004). Travail et sens du travail. Dans FALZON, P., *Ergonomie*, Paris, PUF.

DUBAR, C. (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle. *Revue française de sociologie*, N°33(4).

- DUBAR, C. (2000). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Presses Universitaires de France.
- DUBAR, C. (2015). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Édition A. Colin, 5ème édition révisée.
- DUTTON, J-E., ROBERTS, L., & BEDNAR, J. (2010). Pathways for positive identity construction at work : four types of positive identity and the building of social resources. *The Academy of Management Review*, N°35(2) : 265-293.
- ESTINGOY, P., BOINOT, L. & SAUVADE, F. (2012). *Les psy's vus par les étudiants : une enquête sur les représentations sociales des professionnels en santé mentale*. Congrès international de l'association de recherche et de soutien de soins en psychiatrie générale.
- JODELET, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. In : JODELET, D., *Les représentations sociales*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- LE BIANIC, T. (2013). Une profession balkanisée : les psychologues face à l'État en France (1945-1985). *Politix*, 102(2).
- LEHNER, P. (2020). *Les conseillers d'orientation : un métier impossible ?* Presses Universitaires de France.
- LEYENS, J. & SCAILLET, N. (2018). *Sommes-nous tous des psychologues ?* Wavre, Belgique : Mardaga.
- MARCHETTI, E., LAFROGNE, C., & SCHOENENBERGER, S. (2010). Que pensent-ils de nous ? Étude des représentations sociales du psychologue. *Le Journal des Psychologues*, N°283 (45-49).
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (2017). *Bulletin Officiel n°18*, 4 mai 2017.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (2017). *Modernisation des métiers de l'éducation*. Récupéré à <https://www.education.gouv.fr/modernisation-des-metiers-de-l-education-questions-reponses-sur-la-creation-du-corps-unique-des-2057>
- MOSCOVICI, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses universitaires de France.
- MOURET, M. (2020). « Mais concrètement, c'est quoi ton métier ? ». *Le Journal des psychologues*, 377(5), 12-12.
- OUVRIER-BONNAZ, R. (2007). De l'orientation professionnelle à l'orientation scolaire, des dispositifs à construire. *Éducation permanente*, (171), 21-30.
- PALMONARI, A., & ZANI, B. (2003). Les représentations sociales dans le champ des professions psychologiques. In : JODELET, D. *Les représentations sociales*. PUF.
- PIERMATTEO, A., AMIN, A., RICHARDOT, S. & SCHOENENBERGER, S. (2018). Qu'est-ce qu'un.e psychologue ? Impact de la formation universitaire sur la représentation sociale du psychologue chez des étudiant.e.s en psychologie. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 47/3, 441-467.
- PEREZ- ROUX, T. (2014). Transitions professionnelles contraintes et remaniements identitaires : entre crise(s) et épreuves. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 43(4).
- PEREZ- ROUX, T. (2016). Transitions professionnelles et transactions identitaires : expériences, épreuves, ouvertures. *Pensée plurielle*, (1), 81- 93.

SCHNEIDER, B. (2014). Psychologie du développement et de l'éducation : une ou des discipline(s) en mouvement(s) ? In ROUYER, V., DE LEONARDIS, M., SAFONT-MOTTAY, C., & HUET-GUEYE, M. *Actes du 6ème Colloque du RIPSYDEVE* : Université Toulouse 2.

SFARD, A. & PRUSAK, A. (2004). Telling identities: in search of an analytic tool for investigation learning as a culturally shaped activity. *Educational Researcher*, N°35(9) : 22-27.

TAP, P., ROUDES, R. & ANTUNES, S. (2013). La dynamique personnelle et les identités professionnelles, en situation de changement. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 99-100(3), 385-407.

TOLIOU, A. (2020). Le métier du psychologue face à l'épreuve du multiple. *Connexions*, 113(1), 147-159.

ZIMMERMANN, Ph. (2016). Façonner une identité enseignante pour ne pas décrocher professionnellement et soutenir la réussite des élèves. *Questions vives*, 25. <https://doi.org/10.4000/questionsvives.1898>